

L'Université Centrale Européenne (UCE) remise en cause par le gouvernement hongrois

Déposés aujourd'hui au Parlement hongrois. Après un examen juridique approfondi, l'UCE a conclu que ces amendements empêcheraient l'université de poursuivre ses activités en tant qu'institution d'enseignement supérieur à Budapest, où l'UCE est établie depuis 25 ans. L'UCE est en complète conformité avec la législation hongroise. La législation proposée vise directement l'UCE et elle est donc discriminatoire et inacceptable. L'UCE demande au gouvernement de supprimer la législation et d'ouvrir le dialogue pour trouver une solution qui permette à l'UCE de poursuivre ses activités d'université libre, internationale et indépendante à Budapest.

Vidéo de la réaction de l'UCE à la proposition législative de la Hongrie – Conférence de presse

« Toute modification législative qui forcerait l'UCE à cesser ses activités à Budapest serait dommageable pour la vie universitaire hongroise et aurait un impact négatif sur les relations du gouvernement hongrois avec ses voisins, ses partenaires de l'UE et les États-Unis, » a déclaré Michael Ignatieff, président et recteur de l'UCE. « Je demande au gouvernement d'entamer des négociations avec nous pour trouver une manière satisfaisante qui permette à l'UCE de poursuivre ses activités à Budapest et de maintenir les libertés académiques indispensables à son fonctionnement. »

La déclaration commune du gouvernement hongrois et de l'état de New York de 2004 a confirmé l'accord commun des parties, de soutenir l'objectif de l'UCE d'obtenir l'accréditation

hongroise tout en conservant son statut d'université américaine accréditée. Suite à la déclaration commune de 2004, une loi spéciale, la loi LXI de 2004 sur la reconnaissance par l'État de Közép- európai Egyetem, a créé Közép- európai Egyetem (KEE) ; traduit littéralement, cela signifie « Université centrale européenne ». La KEE a été établie comme une entité hongroise ce qui a ensuite permis l'accréditation hongroise de 10 programmes de niveau maîtrise et doctorat à l'Université. L'UCE/KEE est un établissement d'enseignement supérieur avec un campus à Budapest. La double identité UCE/KEE permet à l'université de respecter les lois hongroises et américaines et de décerner des diplômes accrédités en Hongrie et aux États-Unis. Ceci est un modèle commun. L'UCE est l'une des nombreuses universités internationales américaines accréditées qui n'ont pas de programme académique aux États-Unis

De plus, les modifications nécessiteraient que l'UCE ouvre un campus supplémentaire dans l'état de New York. Forcer l'UCE à le faire n'aurait aucun avantage éducatif et entraînerait des coûts inutiles en ressources financières et humaines.

La section de l'amendement qui illustre le plus clairement la discrimination envers l'UCE est la disposition qui empêche les universités hongroises (dans ce cas, KEE) d'offrir des programmes ou de décerner des diplômes d'universités non européennes au nom de l'UCE. La législation en vigueur permet que des programmes universitaires et des diplômes de pays de l'OCDE (en ce compris les États-Unis) fonctionnent par l'intermédiaire d'entités communes hongroises, comme l'UCE/KEE le fait actuellement. La Hongrie est membre de l'OCDE depuis 1996 et, en tant que telle, elle ne doit pas faire de discrimination par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Un autre exemple de discrimination dans l'amendement proposé est l'élimination d'une dérogation de bonne foi qui permet à l'heure actuelle au personnel enseignant de pays non-UE de travailler à l'entité KEE sans permis de travail. Le

changement créerait des obstacles supplémentaires et inutiles à l'embauche et au recrutement. Étant donné que l'UCE a particulièrement recours à des professeurs de l'extérieur de l'UE, la nouvelle réglementation placerait l'université dans une position désavantageuse.

L'amendement proposé interdit également à l'entité américaine UCE de poursuivre son programme sous son nom actuel de « Université Centrale Européenne » à moins que « Közép-európai Egyetem » (KEE), l'entité hongroise, ne change de nom. Cela nécessiterait que les deux entités changent des noms qui ont été établis il y a un quart de siècle.

L'UCE a célébré son 25^e anniversaire en 2016. Elle n'a pas d'autre désir que de rester à Budapest. Elle est profondément ancrée dans la vie universitaire hongroise, collaborant avec d'autres institutions d'excellence académique en Hongrie, de ELTE à l'Académie Hongroise des Sciences, partageant des projets de recherche, l'enseignement, des connaissances et permettant des échanges d'étudiants. Sur près de 1 500 étudiants que l'UCE instruit chaque année, les Hongrois représentent le groupe le plus important. La majorité du personnel et près de la moitié du corps enseignant de l'UCE sont hongrois. L'UCE contribue à l'économie hongroise par les impôts, les cotisations de sécurité sociale et d'assurance-maladie ainsi que par les paiements aux fournisseurs locaux.

L'UCE est une institution privée et indépendante. Un grand nombre de nos programmes d'études de sciences sociales et humaines sont dans le top 200 mondial, beaucoup dans le top 100, et certains dans le top 50. Le corps professoral de l'UCE réussit remarquablement à obtenir des fonds de subvention de recherche de l'Union Européenne et d'autres organisations donatrices lors d'appels d'offres organisés en Europe ou dans le monde. En 2011-2016, l'UCE a reçu 6 955 221 € en subventions de l'ERC. En 2017-2022, l'université recevra 14 988 163 € en subventions de l'ERC. L'UCE a une réputation

qui devrait rendre les Hongrois fiers. Nous employons des professeurs hongrois ; nous avons recruté beaucoup de remarquables chercheurs hongrois depuis des postes à l'étranger et les avons rapatriés ; la principale composante de notre population étudiante se compose d'étudiants hongrois.

Nous sommes fiers de notre réputation, fiers de notre contribution à la vie universitaire hongroise ces 25 dernières années et nous défendrons nos réalisations vigoureusement contre quiconque cherche à diffamer notre travail aux yeux du peuple hongrois. Les entités combinées UCE/KEE, qui offrent 8 programmes de maîtrise et 2 programmes de doctorat accrédités en Hongrie, sont profondément ancrées dans la vie universitaire et la société hongroise. Elles emploient plus de 600 Hongrois et inscrivent en moyenne 400 étudiants hongrois par an – le plus grand groupe national parmi nos étudiants. Ce ne sont que quelques-unes des contributions de l'UCE à la Hongrie et au monde. Toute législation qui entraverait les opérations de l'UCE en Hongrie détruirait cette coopération avec les institutions hongroises et le public hongrois, et porterait atteinte à la longue réputation de la Hongrie en tant que centre d'innovation, d'excellence académique et de recherche scientifique.

Rebondissement majeur dans la course effrénée à la privatisation de l'éducation

Rebondissement majeur dans la course effrénée à la privatisation de l'éducation de ces dernières années: le

secrétaire d'État français chargé du Développement et de la Francophonie, Jean-Marie Le Guen, a déclaré jeudi dernier que « *la France agira contre toutes les tentatives de marchandisation de l'éducation* » dans la coopération internationale. Il a ajouté que la France considérait que l'éducation est « *un service public* » et « *un bien commun qui ne doit pas être monnayé* ».

La déclaration de M. Le Guen a été faite à l'occasion du [lancement](#) du rapport annuel du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) sur le développement humain. Cette position constitue un engagement majeur de la France dans un **contexte de [privatisation et de marchandisation massive de l'enseignement primaire et secondaire à travers le monde](#)**, particulièrement dans les pays pauvres. Elle se différencie notamment de celle de la [Grande-Bretagne](#) qui a promu le développement d'écoles privées à travers son aide au développement, en particulier en finançant des entreprises multinationales avec des investissements Britanniques, telles que [Bridge International Academies](#).

Hélène Ferrer, coordinatrice de la [Coalition Education](#), a réagi : « *Nous saluons la position sans ambiguïté exprimée par M. Le Guen contre la marchandisation de l'éducation. Cela conforte les efforts entrepris par la France pour promouvoir des systèmes éducatifs qui soient respectueux des droits humains. Nous allons maintenant travailler avec le ministère et nos partenaires à travers le monde pour s'assurer de l'effectivité de cet engagement.* »

En novembre 2016, plus de 300 organisations de la société civile issues de [38 pays](#) avaient [présenté](#) un **Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation**. Cet [Appel](#) avait convaincu les chefs d'Etats et de gouvernement des pays de la Francophonie à demander à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) dans la [Déclaration d'Antananarivo](#) de « prendre des mesures pour promouvoir des dispositifs institutionnels efficaces de

régulation des acteurs privés de l'éducation ».

Carole Coupez, déléguée à l'éducation à la citoyenneté à [Solidarité Laïque](#), a ajouté : « *Nous sommes ravis que la France ait répondu aux demandes des organisations à travers le monde francophone qui sont témoins chaque jour de l'avancée et des impacts de la marchandisation actuelle de l'éducation. Celle-ci remet en cause la réalisation du droit à l'éducation dans de nombreux pays, et la France a un rôle important à jouer pour promouvoir un autre modèle de développement.* »

La déclaration de M. Le Guen confirme la position de la [Stratégie française 2017 – 2021 pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion](#) publiée vendredi dernier, dans laquelle la France s'engage à « **renforcer le rôle régulateur de l'Etat [...] notamment pour l'encadrement du secteur privé et prévenir les risques de marchandisation de l'éducation** ».

Jean-Hervé Cohen, président du [Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation](#), a commenté : « *Nous attendons désormais que ces positions soient mises en œuvre de manière vigoureuse. La France doit maintenant, à travers toutes ses instances de coopération, du Ministère des Affaires Etrangères à l'Agence Française de Développement (AFD), en passant par son bras armé pour le privé, Proparco, s'abstenir de tout soutien à des écoles privées marchandes, et engager des actions concrètes pour promouvoir des systèmes éducatifs publics de qualité.* »

Signatures :

- Coalition Education
- Comité Syndical Francophone de l'Éducation et de la Formation
- Fédération Internationale des CEMEA
- Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights
- Right to Education Project

- Solidarité Laïque

Documents :

- Appel de la société civile francophone contre la marchandisation de l'éducation : <http://bit.ly/2fNfJD>
- Version courte de l'Appel : <http://bit.ly/2gfusm0>
- Déclaration d'Antanarivo de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OIF : <http://bit.ly/2n2jk0e>
- Stratégie française 2017 – 2021 pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion : <http://bit.ly/2n0mKa5>

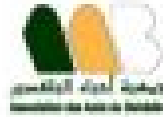
Contacts :

- Sylvain Aubry, Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights, sylvain@globalinitiative-escr.org, tél: [0781708196](tel:0781708196)
- Delphine Dorsi, Right to Education Project, dorsi@right-to-education.or

Pour une version PDF du communiqué: <http://bit.ly/2nXuiHE>

Le Parc du Belvédère : un patrimoine à sauvegarder

Tous pour le Belvédère, le Belvédère pour tous



Adresse: BP 340, le Belvédère 75013 Paris.
Tél et fax: 01 47 71 28 136 ; Email: associationbelvedere@gmail.com, site web: www.planet33

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Parc du Belvédère : un patrimoine à sauvegarder

Créé en 1892 et rénové entre 1897 et 1910, sous la houlette de Joseph Le Faucher, architecte paysagiste et jardinier en chef de la ville de Paris, le parc du Belvédère occupe actuellement le cœur de la ville de Paris. Il est inscrit dans la grande tradition des jardins paysagers de XIX^{ème} siècle. Avec son patrimoine végétal possédant des 5 continents, son jardin écologique et ses monuments réels ou fictifs (El Média, El Kabbaj, les tunnels, la fontaine, le Centre et ses deux magnifiques ponts), il s'impose aujourd'hui comme un espace fondé de l'homme et de la nature.

En tant que la capitale, considérer écologiquement le grand Paris, espace de détente, d'éducation et de loisirs pour les citoyens, il contribue également au bien-être des habitants de Paris et accueille plus de 2 millions de visiteurs par an.

Le projet envisagé

Il s'agit du Plan d'Aménagement Urbain de la Commune de Paris (PACU), affiché dans tous les arrondissements de la ville. Ce projet propose l'installation d'une zone expressivité voies sur une largeur de 40 à 50 m qui tempère l'espace figé de parc, affecte également l'équilibre de son développement. Grâce des composantes végétales et architecturales, enrichir les populations d'arbres, restaurer la diversité des usages et abriter la mémoire collective des habitants. Comme pour l'avenue créée en 1890, nous espérons, en qualité de jardin, plus, tout, sans faire appel à la magie.

Plus d'égalité, moins de discrimination : faire progresser l'Humanité (pas l'inverse)



La loi sur la famille et la Manif pour Tous...

Le dispositif expérimental de l'ABCD de l'égalité, dont l'évaluation est prévue d'avril à juin de cette année...

Les réactions outrées d'un haut responsable politique devant l'album « Tous à poil » qui, pour l'anecdote, a reçu le prix du meilleur album francophone en Belgique en 2011 de l'IBBY (International Board on Books for Young People)...

La chaîne Arte soumise à de multiples pressions pour déprogrammer le film « Tomboy », valorisé dans le cadre « d'Ecole et Cinéma » pour la deuxième année...

Le spectacle pour enfants « La Princesse qui n'aimait pas les princes » annulé par une municipalité...

Cinq exemples récents d'assauts d'une frange non négligeable de la population française, guidée par des groupes et des partis politiques aux motivations parfois différentes...

Assauts contre quoi ?

L'égalité hommes-femmes ? La parité ? L'homosexualité ?
Certainement !

Avec quelle stratégie ?

Eradiquer de l'espace public tout débat sur la sexualité dans ses dimensions affectives, émotionnelles, cognitives et culturelles.

Les cibles se diversifient parce que ces groupes ne pensent pas une seconde, pas plus que le gouvernement français, que la

question de l'égalité homme-femme va se résoudre uniquement avec quelques heures de cours aux enfants.

Il s'agit bien d'une question de société qui se décline dans toutes les dimensions économiques, culturelles, sociales... Au travers des livres, des films, des lois... Dès lors, si certains veulent la contrer, il faut brasser plus large en matière de cibles. Et réduire le dictionnaire du pensable, du montrable, du « débattable ».

Lorsque le Ministère de l'Éducation

sera remplacé par celui de l'Instruction,

Lorsque les bibliothèques et cinémathèques

seront débarrassées de tous les ouvrages séditionnels,

Lorsque l'alphabet

sera amputé de la lettre Q,

Lorsque les homosexuel-les

auront rejoint la clandestinité,

Lorsque dans l'espace public

il ne restera de place que pour une sexualité de reproduction,

L'égalité des genres ne sera plus qu'une absurdité du passé, une anomalie, une démente, une erreur, une folie, une idiotie, une illusion, une stupidité.

Nous dénoncerons ces injustices et nous y opposerons avec nos armes : la formation, la conscientisation, le débat public.

Les Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active
de la Fédération Wallonie-Bruxelles de Belgique
Avenue de la Porte de Hal 39 bte 3 – 1060 Bruxelles

Communiqué de presse

Non à la marchandisation de l'éducation

La fédération internationale des CEMEA (centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education active) organise un séminaire international sur « les mécanismes et conséquences de la marchandisation de l'éducation. Rôles et responsabilités des Etats et des sociétés civiles », au centre Marcel Hicter à Namur, du 1 au 7 novembre 2014. Le 4 novembre, à Bruxelles, au ministère de la fédération Wallonie Bruxelles une journée sera ouverte au public. En conclusion de ce séminaire nous rédigerons un manifeste qui sera le point de départ de notre action de plaidoyer international

Un processus aux formes multiples

L'éducation est un secteur d'importance : un milliard d'élèves et d'étudiants, 50 millions d'enseignants, un « chiffre d'affaires » de l'ordre de 2000 milliards de dollars, soit le vingtième du PIB mondial, montant considérable et qui n'est assuré par le secteur privé que pour un cinquième.

Des groupes financiers puissants s'intéressent de très près à ce marché potentiel et reprochent aux autorités publiques de ne pas tenir suffisamment compte des intérêts économiques immédiats dans la gestion du secteur de l'éducation.

De Paris à Bamako en passant par Montevideo le processus et les conséquences de la marchandisation de l'éducation interroge l'avenir de nos sociétés au niveau international. Ce processus revêt des formes différentes : de la question de la

formation des enseignants, à la mainmise du secteur marchand sur l'éducation, à l'accès aux loisirs pour une caste de privilégiés.

La fédération s'empare de ce sujet en le questionnant sous l'angle de 4 thématiques : l'enseignement obligatoire et non obligatoire, les loisirs éducatifs, l'éducation culturelle et l'éducation par et aux médias.

Une mobilisation du local à international

Le lancement de notre action a débuté par l'organisation des séminaires régionaux relatifs aux différents zones d'implantation de notre fédération ; Afrique, Océan Indien et Europe. Lors de ces séminaires les associations ont partagé leurs réalités de terrain, témoigné, réfléchi aux alternatives et aux résistances et préparé le séminaire international.

Le séminaire international de novembre réunira l'ensemble de nos membres implantés en Afrique de l'Ouest, au Maghreb, au Proche-Orient, en l'Europe, en Océan Indien et en Amérique du Sud.

Le 4 novembre, à Bruxelles, sera une journée ouverte au public afin de partager nos préoccupations autour cette thématique avec nos partenaires et de porter publiquement notre réflexion afin d'entamer une action de plaidoyer international.

Cette journée à Bruxelles permettra de mettre en synergie les réflexions d'intellectuels tels que Nico Hirtt (fondateur de l'Appel pour une école démocratique). Nous aurons le plaisir d'accueillir le Ministre Président de la Fédération Wallonie Bruxelles, la secrétaire du groupe des Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) et le représentant permanent de l'Organisation internationale de la Francophonie auprès de l'Union Européenne ainsi qu'un parlementaire européen.

Ces interventions politiques seront mises en perspective l'après-midi dans des groupes de travail en s'appuyant sur les constats, les perspectives proposées par les acteurs de terrain. La mise en lien de ces trois dimensions fonde le

creuset de la transformation sociale : des pratiques éducatives élaborées par les associations mobilisées, des théories scientifiques articulées à des analyses politiques.

La FICEMEA comme d'autres mouvements et organisations actifs dans le champ de l'éducation en Europe et dans le monde condamne ces évolutions de nos sociétés au niveau mondial. Notre Fédération souhaite approfondir ses réflexions et ses positions sur le champ de l'éducation qui est le sien et s'associer à d'autres pour dénoncer ces évolutions, pour réfléchir aux résistances et alternatives possibles et témoigner de celles déjà existantes.

L'enjeu est d'initier cette démarche de développement de cette thématique dans les réseaux des associations membres au niveau local, national, interrégional, européen et international.

Contacts :

En Belgique : Geoffroy Carly : 0032 2 543 05 94 ou
geoffroy.carly@cemea.be

En France : Sonia Chebbi : 0033 1 53262461 ou
sonia.chebbi@cemea.asso.fr

Site internet : ficemea.org